

GUIDE PRATIQUE POUR ORGANISER UN ÉVÉNEMENT

Ce guide conçu par le Conseil local de santé mentale (CLSM) du territoire messin est destiné à aider les partenaires souhaitant réaliser une action dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM). Sa conception s'inspire des outils et informations mis à disposition par le Collectif national de coordination des SISM.



3^e édition des SISM

POUR MA SANTÉ MENTALE, AGISSONS POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Du 10 au 23 octobre 2023

« La crise sanitaire et les confinements successifs ont révélé à quel point la qualité de notre logement (accès, taille, insalubrité) était un déterminant majeur de notre santé mentale. De plus, les restrictions de sorties liées au Covid- 19 ont contribué à fragiliser la santé mentale des Français et des Françaises en les privant de différents lieux ressources. Tout ceci nous rappelle le rôle important de notre environnement physique sur notre équilibre psychique¹. »

La thématique des SISM 2022 cible la dimension physique de notre environnement qui peut être abordée à partir de l'un de ces axes :

L'environnement immédiat

→ Le logement (accès, maintien, qualité etc.).

L'environnement plus large

→ L'aménagement des communes (infrastructures, qualité du réseau de transport en commun, présence et accès à la nature et la biodiversité).

L'environnement plus lointain

→ La planète et la crise écologique actuelle.

Pour plus d'information sur la manifestation

stephane.tinnes@ch-jury.fr

03 87 56 27 68

CLSM TERRITOIRE
MESSIN
Conseil local de santé mentale

<https://sante-mentale-territoire-messin.fr/sism>

¹Argumentaire des SISM 2022. Consultable sur Internet : <https://www.semaines-sante-mentale.fr>

Sommaire

GUIDE PRATIQUE	1
POUR ORGANISER.....	1
UN ÉVÉNEMENT.....	1
3 ^E ÉDITION DES SISM.....	2
POURQUOI CE GUIDE ?.....	3
OBJECTIFS DES SISM	3
DEVENIR PARTENAIRE DE LA MANIFESTATION	4
LES ÉTAPES CLÉS POUR MONTER UNE ACTION	4
QUELQUES PRINCIPES ÉTHIQUES À CONSIDÉRER	5
CADRE DE RÉALISATION DE VOTRE ÉVÉNEMENT.....	6
IDÉES ET REPÈRES POUR ORGANISER UN ÉVÉNEMENT	6
IDÉES DE THÈMES À DISCUTER.....	11
BRÈVE BIBLIOGRAPHIE.....	12

Pourquoi ce guide ?

Il n'est pas toujours évident de s'emparer du sujet de la santé mentale et d'imaginer les actions à réaliser pour en parler avec le grand public. Vous trouverez dans ce guide :

- Des **conseils pratiques** pour concevoir une action dans le cadre des SISM.
- Une **sélection d'outils** pouvant servir de supports pour l'animation de votre action.
- Des **idées de sujets** à décliner en lien avec la thématique « santé mentale et environnement ».

Objectifs des SISM

- **SENSIBILISER** le public aux questions de santé mentale.
- **INFORMER**, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la Santé mentale.
- **RASSEMBLER** par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale.
- **AIDER** au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.
- **FAIRE CONNAÎTRE** les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

Les SISM sont un moment privilégié pour réaliser des actions de promotion de la santé mentale. Ces semaines sont l'occasion de construire des projets en partenariat et de parler de la santé mentale avec l'ensemble de la population.

Devenir partenaire de la manifestation

Qui peut mettre en place une action ?

Professionnels de santé, de l'éducation, du social, associations, usagers, familles, citoyens ou encore élus locaux, etc. sont invités à réaliser des actions à destination du grand public. La santé mentale concerne tous les champs de la vie quotidienne, nous sommes donc toutes et tous légitimes pour organiser un événement à l'occasion des SISM.

L'idéal est de pouvoir mobiliser différents partenaires et la population cible (ou locale) pour multiplier les ressources, les points de vue et ouvrir le débat.

Le soutien du Comité messin des SISM

Chaque année depuis 2017, les membres du Comité local d'organisation² se réunissent dans le cadre du Conseil local de santé mentale pour préparer l'organisation des SISM. Ce groupe de pilotage impulse la dynamique à l'échelle de la métropole messine pour concevoir un programme avec les acteurs locaux. Le soutien apporté aux partenaires peut prendre des formes différentes en fonction des besoins : recherche de financement, d'un lieu, appui méthodologique, communication des événements programmés...

Qu'est-ce que le CLSM messin ?

Le Conseil local de santé mentale du territoire messin a été mis place en fin d'année 2016 par le Centre hospitalier de Jury avec le soutien de l'ARS Grand Est et la Ville de Metz. Ce dispositif se définit comme un espace de concertation et de coordination entre les élus locaux, le service de psychiatrie publique, les usagers, les aidants et tous les acteurs qu'il paraît pertinent d'associer. Ce réseau de partenaires offre une meilleure connaissance des champs d'intervention et permet ainsi une convergence de problématiques et d'actions communes.

Rôle du coordonnateur du CLSM ?

Le coordonnateur du CLSM est l'interlocuteur privilégié des partenaires impliqués dans les Semaines d'information sur la santé mentale. Il organise et anime les réunions, prépare et diffuse la communication, suit la réalisation des actions et rédige le bilan de la manifestation.

Les étapes clés pour monter une action

Phase de diagnostic partagé

Cette phase permet de constituer une équipe et d'impliquer différents partenaires, dont des représentants du public ciblé par l'action envisagée. L'implication des bénéficiaires tout au long de la démarche permet de répondre à leurs besoins et favorise leur participation au moment de la réalisation.

² Le Comité local d'organisation des SISM est composé de représentants du Centre hospitalier de Jury, de la Délégation territoriale en Moselle de l'ARS Grand Est, des Groupes d'entraide mutuelle Camille Claudel et L'Albatros et de la Ville de Metz.

Cette phase vise à croiser les savoirs et recueillir les différents besoins à partir desquels sont établis un diagnostic partagé, des priorités d'action et un plan d'action.

Pour plus d'informations sur le diagnostic : <https://www.promosante-idf.fr/agir/methodologie-de-projet-en-promotion-de-la-sante/fiche-1-diagnostic>

Phase de programmation

Cette phase permet de fixer des objectifs qui répondent aux questions suivantes :

- Quelle situation veut-on atteindre ?
- Où ?
- En combien de temps ?
- Quelle est la population concernée ?

Pour atteindre les objectifs, l'organisateur de l'événement doit tenir compte des moyens et des ressources disponibles (type d'action, durée, lieu, nombre de personnes mobilisées, contraintes financières, etc.).

Pour plus d'informations sur les objectifs : <https://www.promosante-idf.fr/agir/methodologie-de-projet-en-promotion-de-la-sante/fiche-2-objectifs>

Phase de mise en œuvre

C'est l'étape de réalisation de l'action qui mobilise les compétences et les moyens envisagés pour un bon déroulement par rapport aux objectifs.

Phase d'évaluation

Cette étape permet de vérifier l'atteinte des objectifs et d'identifier des axes d'amélioration. C'est aussi un moyen de communiquer sur l'action pour la valoriser.

Pour plus d'informations sur l'évaluation : <https://www.promosante-idf.fr/agir/methodologie-de-projet-en-promotion-de-la-sante/fiche-6-evaluer-la-demarche-de-participation>

POUR ALLER PLUS LOIN

Éducation pour la santé : guide pratique pour les projets. Medecins du Monde, juin 2010. Consultable sur Internet :

<https://www.medecinsdumonde.org/fr/file/28614/download?token=y7N9vNej>

Quelques principes éthiques à considérer

Autonomie des personnes en respectant les choix individuels, même s'il s'agit de comportements potentiellement néfastes pour la santé (il ne s'agit pas de vouloir imposer une norme) et en s'abstenant de culpabiliser.

Bienfaisance (être sûr que l'intervention que l'on va mener va « faire du bien ») en utilisant des connaissances scientifiquement validées (ne pas diffuser des messages non validés) et en s'assurant de la non-malfaisance.

La non-malfaisance (être sûr que l'intervention que l'on va mener ne va pas nuire) en interrogeant les moyens employés, quelles que soient les finalités ; « la fin ne justifie pas les

moyens » et en s'assurant que l'intervention ne présentera pas de conséquences nuisibles dans d'autres domaines que celui de la santé (ex : désorganisation sociale, familiale, culturelle...).

Équité et justice sociale en s'assurant que les messages diffusés et les comportements préconisés soient accessibles à tous (accessibilité financière, durée, accessibilité physique, etc.).

Évaluer régulièrement l'action pour pouvoir faire des ajustements.

Cadre de réalisation de votre événement

Convivialité et transmission de connaissances

Les différentes animations proposées s'inscrivent dans un cadre pédagogique et convivial.

La création de situations de participation (espaces de débats) qui favorisent la prise de parole et le dialogue sont au cœur des objectifs des SISM. Les interactions et échanges entre pairs et ceux au sein de la population sont recherchés.

Ces actions favorisent la création d'espaces d'écoute sans jugement et bienveillants mais également des temps d'échanges et de partage.

Chaque individu, quel que soit son âge, est considéré comme un interlocuteur crédible et porteur de savoirs.

Une animation fondée sur l'écoute et la participation

Écouter les participants sur les représentations qu'ils se font des liens entre la santé mentale et la thématique annuelle.

Permettre aux individus d'exprimer leurs craintes, interrogations ou incompréhensions face à certaines situations

Éléments importants à retenir

Toute action se construit sur quatre éléments :

- Une population cible.
- Un matériel (audiovisuel, affiche, brochure, médiation...).
- Un émetteur (l'énonciateur du message : un agent de santé, une institution, un pair...).
- Un espace-temps pour leur rencontre (réunion, causerie, séance de théâtre, ciné-débat...).

Idées et repères pour organiser un événement

Cette dernière partie présente plus en détail trois types d'actions :

- Événement à distance.
- Ciné-débat.
- Atelier.

Organiser un événement à distance

Objectif pédagogique : permettre aux participant-e-s de s'informer et d'échanger avec des professionnel-le-s au moyen d'outils de communication à distance dans un contexte sanitaire toujours incertain où l'échange en salle peut ne pas être possible.

En pratique

Pour organiser un événement à distance, la méthodologie de projets reste similaire à celle déjà présentée. L'événement devra toutefois être adapté aux contraintes du numérique. Un aspect à prendre en compte en particulier concerne l'attention susceptible d'être moins soutenue dans les échanges à distance.

LA VISIOCONFÉRENCE

Le contexte de crise sanitaire a impulsé un développement rapide des usages du numérique pour continuer à échanger et garder le contact. La visioconférence en particulier est devenue une pratique familière pour beaucoup de personnes. Sans négliger l'éloignement de certains publics de ces usages, l'organisation d'un événement à distance au moyen des technologies du numérique est une alternative intéressante pour anticiper le risque de restrictions telles que nous les avons connues. C'est aussi un moyen d'élargir la participation en mobilisant de nouveaux publics.

Pour organiser un échange en ligne, de nombreux outils de visioconférence sont utilisables, certains gratuitement comme [Jitsi meet](#). Le Centre hospitalier de Jury peut également mettre à votre disposition une salle virtuelle au moyen de l'outil [Lifesize](#) utilisable sur un navigateur Internet sans installation préalable.

IDÉES D' ACTIONS À DISTANCE

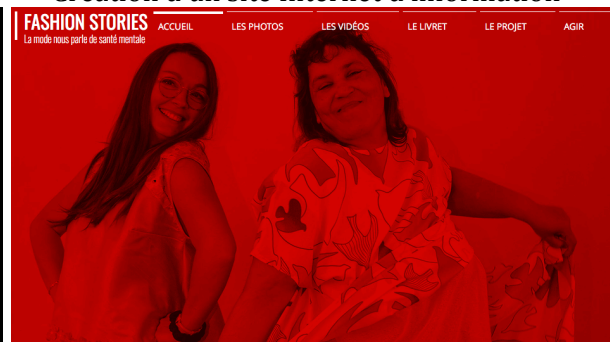
Pour sortir des conférences, d'autres formats à distance sont à imaginer. Le CLSM messin a réalisé deux actions qui peuvent vous inspirer :

Réalisation d'un live sur YouTube



<https://youtu.be/B4IUHX8bCqs>

Création d'un site Internet d'information



www.fashionstories.fr

Ces exemples montrent ce qu'il est possible de réaliser au moyen de la photographie, de la vidéo, de témoignages, de partage de ressources...

Organiser un ciné-débat

Objectif pédagogique : permettre aux spectateurs de confronter leurs idées sur un thème défini à l'avance en s'appuyant sur la projection d'une oeuvre documentaire ou fictionnelle suivie d'une discussion avec un-e ou plusieurs intervenant-e-s.

En pratique

Le CLSM messin à l'expérience de l'organisation de plusieurs ciné-débat ces dernières années en mobilisant différents partenariats : cinéma Klub de Metz, IRTS du Ban-saint-Martin, Centre socioculturel, médiathèques, Centre national audiovisuel en santé mentale (CNASM).

Plusieurs points sont à considérer pour organiser un ciné-débat :

- Trouver un lieu.
- Choisir un film adapté au public ciblé.
- Se procurer un film.
- Faciliter l'accès à l'événement.
- Solliciter des intervenants.
- Inviter le réalisateur ou l'équipe du film.
- Aimer l'échange.

Comment se procurer un film ?

La collaboration avec un cinéma ou un lieu équipé pour la projection limite la contrainte des droits de diffusion et peut faciliter la communication sur l'événement pour garantir une large participation.

Il est possible de contacter les distributeurs, les sociétés de production ou les ayants droit pour louer une copie du film sur support numérique pour une diffusion publique non commerciale.

À l'échelle du territoire messin, il est possible d'emprunter des films auprès des bibliothèques/médiathèques publiques, universitaires, du [Centre national audiovisuel en santé mentale](#) (CNASM). Dans ce cas, il convient de s'assurer d'être autorisé à diffuser la vidéo en public.

Droit de diffusion

Les représentations publiques, gratuites ou payantes, d'œuvres audiovisuelles ou cinématographiques, même s'il ne devait s'agir que d'extraits, doivent impérativement être autorisées par les détenteurs des droits correspondants, à savoir le plus souvent les producteurs ou les distributeurs habilités.

La solution la plus simple est de s'associer à un partenaire qui possède les droits de diffusion comme une structure culturelle, un cinéma, une médiathèque, etc. Dans le cas contraire, il est nécessaire de demander l'autorisation. Pour plus d'informations, consultez la page dédiée du [Centre national du cinéma et de l'image animée](#) (CNC).

Ressources pour trouver un film

- [Arts convergences](#) : association qui a pour objectif de sensibiliser le grand public à la réalité vécue par les personnes souffrant de maladies psychiques en faisant notamment la promotion d'œuvres cinématographiques de qualité.
- [Centre national audiovisuel en santé mentale](#) : association qui met à disposition des professionnels et du grand public des outils audiovisuels d'informations, de sensibilisation, de recherche et de formation destinés aux partenaires de la santé mentale.

- [Image santé](#) : festival belge du film documentaire visant à sensibiliser à la santé et qui propose notamment des films traitant de la santé mentale.
- [Psymages](#) : association belge qui promeut la réflexion sur l'audiovisuel en santé mentale et l'accès à l'information et à la documentation audiovisuelle dans le secteur de la santé mentale. [Solidarités usagers psy](#) répertorie environ 200 films.
- Des films peuvent également être trouvés en consultant des bases de données « grand public » comme AlloCiné, IMDb...

Exemple de fiche action d'un ciné-débat organisé par le CLSM messin

CINÉ-DÉBAT
Organisation de l'événement

La séance

Ciné-débat du documentaire « 12 jours » réalisé en 2017 par Raymond Depardon, séance programmée le **13 octobre à 19h30** au cinéma KLUB, 5 rue Fabert, 57000 METZ (prix d'une séance). Avec la participation de :

- Michel Decker, médecin psychiatre au Centre hospitalier de JURY.
- Sabrina Benarous-Kuhn, Juge des Libertés et de la Détection au Tribunal Judiciaire de Metz.

Le débat

Objectifs
Animer le débat avec des adhérents de l'UNAFAM et des GEM.

Étape clés

- Accueil et la présentation (contexte de la projection, intervenants, remerciements, règles).
- Visionnage (attention aux réactions des spectateurs).
- Débat (animer la discussion).
- Clôture/conclusion (remerciements, information sur le programme des SISM).
- Après l'événement (remerciements aux intervenants, compte rendu).

Animation du débat

- Quelles questions se poser pour préparer l'animation du ciné-débat ?
- Quels sont les objectifs du débat ?
- Qui anime le débat et quel est son rôle ?
- Quelle méthode pour favoriser la prise de parole du plus grand nombre et l'émergence d'une pensée collective ?
- Quelles sont les conditions nécessaires pour mettre en œuvre une animation réussie ?
- Quelles techniques utilisées pour se prémunir des "parasitages" qui gênent l'échange ?

Contact : stephane.tinne@ch-jury.fr / 03 87 56 27 68

CINÉ-DÉBAT
Animation de la discussion

Le film

12 jours de Raymond Depardon (2017, 1h26).
Depuis la loi du 5 juillet 2011 réformée en 2013, les patients hospitalisés sans consentement dans les hôpitaux psychiatriques doivent être présentés à un Juge des Libertés et de la détention avant 12 jours puis tous les 6 mois. Le documentaire présente 10 patients accompagnés de leur avocat, lors de leur audience devant le Juge. La scène se déroule dans la salle d'audience du CH du Vainier près de Lyon, 1er en France à avoir installé au sein même de l'hôpital.

Déroulé

Animation de la discussion en 3 parties (20 min. chacune) :

1. Points de vue et ressentis des spectateurs par rapport au documentaire.
2. Témoignages de représentants UNAFAM et GEM et ten avec le documentaire.
3. Éclairages du J.D. Sabrina Benarous-Kuhn, T.J Metz) du médecin psychiatre (Dr Michel Decker, CH Jury).

Questions aux spectateurs

- Qu'est-ce qui vous a particulièrement touché dans ce documentaire ?
- Qu'avez-vous appris à travers ce film ?
- Qu'est-ce qui vous questionne encore en sortie de cette projection ?

Questions aux représentants des aidants/ des usagers

- En quoi ce documentaire est-il proche ou non du réel par rapport à votre expérience d'usager ou d'aidant ?

Questions aux JLD et aux psychiatres

- En quoi ce documentaire est-il proche ou non du réel par rapport aux droits des personnes malades psychiques ?
- Qu'est-ce que ce documentaire nous dit des droits des personnes en général et des droits des malades psychiques en particulier ?
- Quelles évolutions le droit a-t-il connu depuis la sortie du documentaire par rapport soins sans consentement ?
- Dans une perspective plus large, quel est l'impact sur la santé mentale et les droits des personnes, des mesures prises pour protéger la population de l'épidémie de Covid-19 ?

Organiser un atelier

Objectif pédagogique : permettre aux participant-e-s de s'informer et d'échanger avec des professionnel-le-s sur un thème défini à l'avance dans le cadre d'un atelier convivial.

En pratique

Organiser les ateliers dans des lieux calmes, conviviaux qui permettent de faciliter la parole des auditeurs et de respecter la confidentialité des échanges.

Solliciter des personnes habituées à animer des ateliers avec le public cible comme des animateurs, des éducateurs...

Solliciter les structures culturelles (bibliothèque, médiathèque, etc.) ou qui accueillent du public pour inscrire la rencontre à leur programmation.

Choisir des lieux faciles d'accès.

Consulter et tester l'outil en amont de l'atelier.

Préparer les questions et réponses auxquelles pourront être confrontés les animateurs des ateliers.

Privilégier les petits groupes d'auditeurs pour favoriser une bonne dynamique de groupe et les échanges. Avec un groupe plus important, la mise en place de sous-groupes peut aider.

Programmer la durée totale de l'atelier (animation + débat) et informer les participants à l'avance.

Boîte à outils et ressources pédagogiques

Chaque année, le Collectif national des SISM publie sur son site Internet une bibliographie pour guider et inspirer la conception d'un atelier.

Pour plus d'information : www.semaines-sante-mentale.fr

Idées d'outils

- **Exposition** : œuvres artistiques, supports d'information...
- **Expression** : photo-langage, porteur de paroles...
- **Information** : affiche, dépliant...
- **Témoignage** : atelier lecture, bibliothèque vivante....
- **Jeu** : jeu de société, jeu d'enquête...
- **Création** : vidéo, podcast, bande dessinée...

Trouver des outils en éducation pour la santé

À Metz

Centre de ressources documentaires à Metz de l'Ireps Grand Est : 27 place Saint-Thiébauld, 57000 Metz, 03 83 47 83 10, s.biard@ireps-grandest.fr

Sur le web

- Pédagogie interactive en promotion santé (Pipsa) : <https://www.pipsa.be>
- Base des outils pédagogiques en éducation et promotion de la santé (Bip Bop) : <https://www.bib-bop.org>

Idées de thèmes à discuter

LOGEMENT ET SANTÉ MENTALE

- Comment mon logement peut-il être une ressource ou, au contraire, un obstacle à mon équilibre psychique ?
- Comment l'aménagement de mon lieu de vie contribue à prendre soin de ma santé mentale ?
- Comment les difficultés d'accès à un logement ou de conservation de mon logement affectent-elles ma santé mentale ?
- Quelle place occupe mon logement dans mon parcours de rétablissement ?
- Quels sont les dispositifs ou les outils pour répondre aux enjeux de logement chez les jeunes, chez les personnes précaires, isolées ou encore chez les personnes concernées par un trouble psychique et ainsi favoriser leur santé mentale (« un chez soi d'abord », colocations intergénérationnelles, habitats inclusifs, etc.) ?

AMÉNAGEMENT D'UNE COMMUNE

- Quel(le)s sont les leviers/ressources, dans mon environnement, sur lesquels je me suis appuyé.e et/ou m'appuie encore dans mon parcours de rétablissement ?
- Avec quoi s'articulent les transports en commun dans ma région ? Comment ce réseau contribue-t-il à me permettre à vivre comme je le souhaite ?
- En quoi ma vie urbaine ou en milieu rural participe à mon bien-être ? Quelles en sont les ressources respectives pour ma santé mentale ? Quelles émotions apparaissent ou quels sens sont sollicités dans l'expérience que je fais d'un lieu ?
- Où se trouve la nature dans mon environnement de vie et quelle forme prend-elle (lacs, parcs, jardins, étangs, biodiversité, etc.) ? Ces espaces de nature sont-ils facilement accessibles ?
- Quelles sont les relations que j'entretiens avec le monde vivant, la biodiversité ? Comment le contact avec ces éléments m'aide à prendre soin de ma santé mentale ? Quelles activités, réalisées en lien ou dans la nature, me font ou pourraient me faire du bien ?
- Y a-t-il des conceptions des espaces, des caractéristiques structurales de l'environnement idéales pour optimiser leurs bénéfices sur la santé mentale ? (ex. : réduire les nuisances sonores, mettre plus de terrains de jeu, d'espaces de nature sauvage, etc.)
- Comment l'aménagement de mon quartier, ma commune, des espaces verts favorise-t-il ma santé mentale ou peut-il la favoriser, tout en contribuant à la résilience des communes face au changement climatique ?

CRISE CLIMATIQUE ET SANTÉ MENTALE

- Comment, dans ma vie, puis-je prendre soin de ma santé mentale face aux enjeux climatiques ?
- Comment le dérèglement climatique affecte-t-il ma santé mentale ?
- Quelles actions est-il possible de mettre en place au niveau individuel et collectif pour retrouver du pouvoir d’agir, à mon échelle, et ainsi, prendre soin de ma santé mentale ?
- Comment favoriser, dans la société et plus précisément dans les différentes organisations militantes, le bien-être des personnes concernées et actives dans la transition écologique ?

Brève bibliographie

Environnement

Bibliographie

<p>Immédiat...</p> <p>→ Le logement (accès, maintien, qualité etc.).</p>	<p>Habitat et santé <i>in</i> Ville et environnement, approche psychosociale. Ville en parallèle, 1999. Consultable sur Internet : https://www.persee.fr/doc/vilpa_0242-2794_1999_num_28_1_1281</p> <p>Pour un habitat favorable à la santé. Les contributions des villes. Réseau français des Villes-Santé OMS. Presses EHESP, 2011. Consultable sur Internet : https://www.villes-sante.com/wp-content/uploads/guide_methodo_habitat_sante-1.pdf</p>
<p>plus large...</p> <p>→ L’aménagement des communes (infrastructures, qualité du réseau de transport en commun, présence et accès à la nature et la biodiversité).</p>	<p>Effets bénéfiques des espaces de nature en ville sur la santé : synthèse des recherches internationales et clés de compréhension. Plante&Cité, 2021. Consultable sur Internet : https://www.plante-et-cite.fr/ressource/fiche/630/effets_benefiques_des_espaces_de_na</p> <p>Influences de l’environnement sur la promotion de la santé mentale des populations chez les enfants et les jeunes. Centre de collaboration nationale en santé publique (Canada), 2017. Consultable sur Internet : https://nccph.ca/images/uploads/general/03_Environnement_SanteMentale_CCNSP_2017_FR.pdf</p> <p>La santé mentale dans la Cité. Psycom, novembre 2021. Consultable sur Internet : https://www.psycom.org/agir/la-promotion-de-la-sante-mentale/la-sante-mentale-dans-la-cite/</p>
<p>plus lointain...</p> <p>→ La planète et la crise écologique actuelle.</p>	<p>Crise environnementale et santé mentale : nouveaux enjeux épistémiques, nouvelles approches. Amnis, 2020. Consultable sur Internet : https://journals.openedition.org/amnis/5367</p> <p>La crise écologique, un défi pour la santé mentale. Article Pop’sciences, Université de Lyon, octobre 2021. Consultable sur Internet : https://popsciences.universite-lyon.fr/ressources/la-crise-ecologique-un-defi-pour-la-sante-mentale-un-article-popsciences/</p>